



Bourges, le 9 octobre 2017

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, Mesdames Monsieur les administrateurs,

Après de longs mois d'attente et de travail en mode dégradé, l'annonce de la fusion absorption entre l'OPH du Cher et BOURGES HABITAT semble enfin actée. Les salariés de BOURGES HABITAT se félicitent de cette décision politique qui présente toutefois de nombreuses zones d'ombre et suscite une vive inquiétude chez les salariés :

- A moins de 3 mois de la date fatidique, les salariés ne sont toujours pas informés des conséquences de cette fusion ? Combien de licenciements ? Combien de mises au Centre de Gestion ? Sur quels critères ?
- Pas d'organigramme cible communiqué donc aucune information sur le futur poste occupé donc impossibilité de se projeter et de s'impliquer dans le projet.
- les représentants des salariés se sont fait assister d'un expert pour mieux accompagner la fusion mais même l'expert n'a eu communication d'aucune information sur la fusion et ses conséquences.
- Les salariés de Bourges Habitat s'interrogent sur la pertinence et sur les économies générées par les mises au Centre de Gestion d'agents publics sachant que c'est la collectivité d'origine qui paie 150% du salaire des fonctionnaires pendant 2 ans. Idem pour les salariés du secteur privé puisque BOURGES HABITAT étant son propre assureur, c'est lui qui prendra en charge l'allocation chômage du personnel licencié.
- On parle de licencier du personnel de Bourges Habitat car l'agrégation des deux structures présenterait un sureffectif alors que l'OPH du Cher a recruté 4 personnes en CDI en 2017. N'aurait-on pas pu prévoir de proposer ces postes aux agents de BOURGES HABITAT pour limiter la casse sociale ?

- Les personnes qui seront licenciées au plus tard au 31/12/2017 ne sont toujours pas informées de leur sort. Cela leur laisse que très peu de temps pour retrouver une nouvelle situation professionnelle. La Direction Générale semble faire fi des situations individuelles du personnel et des situations dramatiques qui découleront de ces licenciements.

- Les élus du personnel dénoncent un manque de communication du fait de la non implication des cadres de Bourges Habitat dans le comité de pilotage de cette fusion. Comment peut-on demander aux salariés de s'impliquer devant un tel manque de considération ?

- Ce sont encore les salariés qui vont payer à la place de nos politiques alors que les efforts demandés ont toujours été réalisés. Pour mémoire, nous sommes passés de 153 salariés en 2003 à 64 aujourd'hui. On a l'impression que nos dirigeants reprochent aux salariés de tomber dans un trou qu'ils ont eux-mêmes creusé.

- Aucune communication sur les accords d'entreprises des deux structures pour pouvoir comparer. Aucune information sur ce qui sera appliqué dans la nouvelle structure.

Les salariés regrettent que la Ville de Bourges et la Communauté d'Agglomération Bourges Plus puisse offrir notre office avec une dot de près 50 Millions d'euros sans exiger un plus grand respect du personnel de Bourges habitat en maintenant l'ensemble des effectifs.

La Délégation Unique du Personnel demande donc à la Direction Générale de renoncer à cette vague de licenciement et d'ouvrir dans les plus brefs délais l'information/consultation des représentants du personnel de manière à ce que CE et CHSCT puissent donner leur avis sur le projet de fusion et ses conséquences comme le prévoit la loi. Une fois cette consultation achevée, la Délégation Unique du Personnel demande à la Direction de recevoir individuellement les salariés pour que leur soit exposé leur future situation. (tant que pécuniaire que professionnelle)

BOURGES HABITAT
pour la fusion contre la
décapitation des salariés !!